

Des rythmes et de la cohérence !

Depuis des années, la quasi-totalité des organisations syndicales a bataillé pour la suppression de la semaine de 4 jours. Ce combat a, petit à petit, fédéré de nombreuses associations d'élus, de parents, des associations complémentaires de l'école, pour tendre vers cet objectif commun, dépassant ainsi des intérêts particuliers souvent contradictoires.

[Lire la suite](#)

Ne vous censurez pas, exprimez-vous ! Les textes sont clairs : [ICI](#)

→ **LA PAROLE EST AUX CONSEILS D'ECOLE** : Les informations nécessaires [ICI](#).

ZIL : le SE-Unsa exigeant !

Un groupe technique a eu lieu hier. Les modalités d'affectation des ZIL sur les remplacements ont largement été débattues. Lire [ICI](#)

En cas de difficulté, appelez-nous.

Bilan du mouvement

Le groupe technique d'hier à la Direction académique a largement abordé le bilan du mouvement. Vos représentants du SE-Unsa ont fait des propositions et des remarques pour améliorer l'équité et la transparence du mouvement. Le compte-rendu est à lire [ICI](#).



Changer d'échelon, êtes-vous concerné-e cette année ?

La CAPD qui actera les promotions de cette année scolaire est prévue le **12 décembre**.

Tout comprendre sur les promotions, connaître les barèmes des années précédentes [ICI](#).

Pensez à nous envoyer votre fiche de suivi ([ICI](#)) par mail 67@se-unsa.org ou par la poste.

Prenez connaissance du calendrier des CAPD [ICI](#)

Vos représentants élus du SE-Unsa

- suivent votre dossier,
- contrôlent et font corriger d'éventuelles erreurs administratives,
- vérifient l'équité entre personnels,
- défendent les situations personnelles,
- proposent l'amélioration des règles en vigueur,
- vous informent à l'issue de ces réunions.

Départ du DASEN 67

Quelques semaines après le changement de Recteur : départ de M. Patrick Guichard, nommé dans les Bouches du Rhône. Monsieur Fabien BEN, DASEN adjoint, assure donc l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau DASEN dans notre département.

Ces changements successifs à la tête de notre administration locale sont assez regrettables.

L'avancée et le suivi des dossiers en cours risquent en effet d'en pâtir. Le SE-Unsa 67 continuera, en dépit de ces éléments, à se montrer pugnace et exigeant ; et à défendre l'intérêt des collègues qu'il représente.

Congés familiaux, dispo... être syndiqué c'est être mieux informé

Deux nouveaux dossiers vous attendent [sur l'espace adhérents](#) de notre site :

- les congés liés à la famille
- la disponibilité

Changer de département : la circulaire est parue !

Vous trouverez sur notre site, onglet « [changer de département](#) », les infos et outils nécessaires à votre projet de mutation.

Contactez Catherine ou Laure, qui suivent les dossiers individuels, le jeudi/vendredi au 03 88 84 19 19 ou par mail 67@se-uns.org.



AGENDA : les RIS du SE-Unsa, sur les heures d'anim péda/formation à distance

ESCHAU 20 novembre, SCHILTIGHEIM 27 novembre, SAVERNE 4 décembre, HAGUENAU 11 décembre, SIEGEN 15 janvier, WASSELONNE 22 janvier, GERSTHEIM 29 janvier...

Voir les autres RIS ainsi que les modalités et le courrier-type [ICI](#)

Prenons le POUVOIR sur notre MÉTIER



Monsieur le Ministre, faites-nous enfin confiance !

Le SE-Unsa invite les enseignants des écoles à s'adresser au ministre pour lui dire que la priorité au primaire ne se concrétisera pas sans eux.

Cela passe par un indispensable retour de la confiance envers les personnels et par une **amélioration des réalités**

quotidiennes de notre métier.

→ Signez et faites signer cette adresse au ministre. [ICI](#)

Découvrez notre blog !

[Le blog](#) du SE-Unsa a l'ambition d'être un espace de propositions pour construire l'Ecole dans laquelle il fera bon travailler, que l'on soit élève, enseignant ou personnel d'éducation.

Sondage de la semaine : Les programmes doivent-ils prescrire des démarches et méthodes pédagogiques ?



Vous enseignez en ZEP ?

Comment vivez-vous l'exercice de votre métier en éducation prioritaire ? Quelles seraient les évolutions souhaitables ? Le SE-Unsa vous consulte [ICI](#)



Informé, conseillé, défendu : être adhérent c'est être reconnu.

• Toutes les modalités pour adhérer au SE-Unsa [ICI](#)

Notre **site internet** est [ICI](#)

Sur facebook : [là](#) et twitter : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.